



SANTÉ SOCIAUX SOMME

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

UDAF DE LA SOMME

Les salariés en grève !!

Dès le **mardi 3 avril 2018**, les salariés de l'UDAF sont appelés par la CFDT à cesser leur activité. Les conditions de travail ne leur permettent plus d'assurer le suivi des personnes vulnérables dont ils ont la charge.

Ils demandent à être entendus par l'ensemble du Conseil d'Administration qui se contente depuis plusieurs années des explications du Président et du Directeur et évite les contacts directs avec les salariés.

Ils interpellent aussi les financeurs : Conseil Départemental, Direction Départementale de la Cohésion Sociale qui ont régulièrement été informés des difficultés au sein de cette association et demeurent également silencieux.



Ni aveugle, ni sourde, ni muette :

La CFDT Santé Sociaux Somme est toujours à vos côtés !

Pourtant un rapport de la DDCS publié en avril 2017 met en évidence tous les manquements institutionnels dans la gestion des suivis des majeurs protégés ainsi que le climat social délétère qui, selon ses conclusions, ne permet pas aux salariés d'effectuer leur travail.

SYNDICAT CFDT SANTE SOCIAUX DE LA SOMME
52 RUE DAIRE - 80000 AMIENS
MAIL : syndicat-80@sante-sociaux.cfdt.fr
06 31 83 17 79

Ils souhaitent également informer les juges des tutelles et les juges des enfants des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien pour faire face aux missions qu'ils leur confient.

Ils demandent donc :

- Le remplacement immédiat de tous les postes vacants
- Une organisation qui permette de faire face aux arrêts maladie qui se multiplient (personnel volant pour les remplacements ponctuels)
- Plus de respect, arrêt des menaces de sanctions
- Une gestion du personnel qui ne repose plus sur la stratégie de division et d'intimidation
- Une prise en compte réelle de la souffrance au travail déjà soulignée par 2 audits externes.
- Le maintien de la mission juridique dans son organisation actuelle que la direction veut supprimer en répartissant les tâches spécifiques de ce service sur l'ensemble des mandataires judiciaires.
- Une véritable communication sur la situation des services et sur la situation financière de l'institution.
- Du matériel adapté (scan-copieur)

Les salariés de l'UDAF n'ont pas choisi de faire grève pour réclamer des augmentations de salaire ou des congés supplémentaires.

Ils veulent continuer à faire le travail qu'ils aiment avec les moyens humains et matériels adaptés et surtout ils veulent être bien traités pour être bien traitants.